

Nos partenaires

La médiation sociale est une **interface**.

Par son inscription au sein d'un **réseau partenarial** diversifié, elle permet de relayer des informations **ascendantes** (des habitants aux institutions) et des informations **descendantes** (des institutions aux habitants).

Elle favorise la **compréhension** de l'habitant en suscitant son **implication** au sein des **dispositifs** existants.

Elle est aussi force de **propositions** dans l'élaboration de projets de par son **expertise** du territoire.

Acteurs participant à la **mise en place** du projet:
CRPV Guyane (évaluation et coordination de l'action)
Les **3 communes** par le biais des **DSU** de Matoury et Rémire-Montjoly et du **DSRU** de Cayenne.

Partenaires de l'action:

Baillleurs sociaux,
Acteurs de la protection de l'enfance,
Assistants sociaux de secteur,
Services de police et gendarmerie,
Association de droits des personnes,
De protection de l'environnement,
Associations culturelles, sportives,
Associations de quartiers, etc.



Ce projet est financé par :



En partenariat avec le CRPV Guyane

Pour nous rencontrer

Les médiateurs interviennent au sein de quartiers prioritaires. Ils ont été définis par les communes participantes avec l'aide du Centre de Ressource Politique de la Ville (CRPV Guyane).



4 médiateurs travaillent en **binôme**, en **roulement** sur les 3 quartiers. Présence active de proximité :

Lundi	Mardi	Mercr	Jeudi	Vendr	Samedi
	10h-13h	9h-12h Réunion de service			
15h-20h	15h-20h	15h-20h	16h-22h	16h-22h	16h-22h

Pour nous contacter

Coordinatrice
Chaska COMBEAUX
c.combeaux@akatji.fr
06 94 38 91 42

Médiateurs sociaux
06 94 38 96 03
06 94 38 93 07

Administration Akatji
20, rue J. Catayée BP 317 97310 Kourou
05 94 32 33 13 / Fax 05 94 32 71 15



Cohésion sociale et tranquillité publique
Cayenne, Matoury,
Rémire-Montjoly

06 94 38 96 03
06 94 38 93 07
c.combeaux@akatji.fr



La médiation sociale

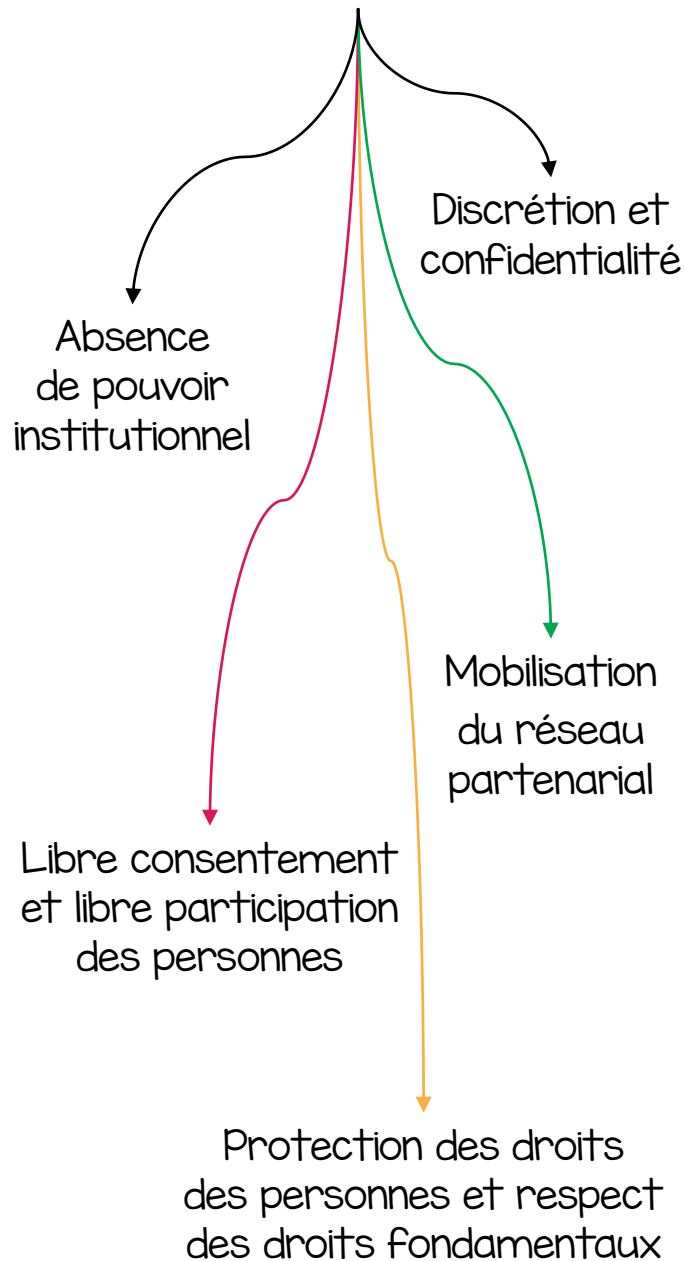
C'est un processus de création et de réparation du lien social et de règlements des conflits de la vie quotidienne, dans lequel un tiers impartial et indépendant tente, à travers l'organisation d'échanges entre les personnes ou les institutions de les aider à améliorer une relation ou de régler un conflit qui les oppose.



L'équipe veille à respecter les valeurs de l'association, telles que : croire en la capacité de l'autre, faire preuve de non jugement, développer l'autonomie et la responsabilisation des personnes.

Nous souhaitons « faire avec » les personnes et non à leur place, pour favoriser le pouvoir d'agir des habitants.

Les 5 principes de la médiation sociale



Nos missions

Intervenir dans la résolution de conflits

« Aller-vers »

Tranquillité publique

Réguler les tensions et prévenir les incivilités

Soutenir l'appropriation positive et partagée des lieux publics

Écouter les populations

Mettre en place des actions collectives pour favoriser les rencontres et échanges

Cohésion sociale

Favoriser le vivre-ensemble et améliorer la communication entre habitants et institutions

Orienter les personnes selon leurs besoins

Mobiliser et accompagner les projets d'habitants